



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Avril 2011
N° 125

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

La semaine passée, les médias TV nous ont montré des images des 1ères élections libres en Egypte. Des files de citoyens faisaient la queue, parfois pendant des heures, pour pouvoir mettre leur bulletin dans l'urne et ainsi participer à la vie démocratique.

En Lybie, le peuple se bat pour que Kadhafi abandonne définitivement le pouvoir et laisse le peuple vivre librement.

En France, ce droit est acquis depuis bien longtemps. C'est en 1848 que le droit de vote était inscrit dans la Constitution, en 1944 pour les femmes. Trop longtemps sans doute : beaucoup trop de Français semblent avoir oublié que nombre des leurs sont morts pour leur garantir ce droit. Dimanche dernier ils ont préféré rester chez eux, aller à la pêche ou que sais-je plutôt que d'aller voter... Il faut dire que certaines parlementaires n'avaient rien trouvé de mieux à déclarer que « entre le PS et le FN, on va se balader... »

Bravo, bel esprit civique !

Alors sentiment d'inutilité, défiance envers la politique en générale et les hommes politiques en particulier, désintérêt pour la chose publique ? Les raisons sont multiples. Aucune ne se justifie. Quand un peuple a acquis, difficilement, le droit de s'exprimer, le droit de faire entendre sa voix, il est de son devoir d'utiliser ce droit. Ceux qui laissent aux autres le soin de décider de leur avenir n'ont alors plus qu'un seul devoir : celui de se taire !

Le vote du budget 2011 a donné lieu, comme on pouvait s'y attendre à quelques échanges entre la majorité (enfin Natacha Bouchart, parce que les autres élus de la « majorité » ne mouftent pas... parfois on se demande s'ils comprennent ce qu'ils votent...). Un budget qui s'élève à 52 709 704 euros en investissement et 102 440 379 euros en fonctionnement mais surtout qui bénéficie d'un report (somme non dépensée pendant l'exercice précédent) de presque 16 millions d'euros...

C'est Patrick Allemand qui prenait la parole le premier pour s'interroger : « Pouvez-vous nous expliquer les augmentations réelles des bases fixées par l'état ? Sur ce même état, vous avez communication aussi de deux montants liés à la compensation de la réforme de la taxe professionnelle, montants qui viennent s'ajouter exceptionnellement en recettes cette année pour toutes les communes de France et donc doivent vous permettre d'ajuster votre impôt. Vous devez normalement en tenir compte.

Pourquoi ces questions ? Dans ma réflexion comme celle des membres de ce conseil, vous déclarez et mettez très en relief que vous

maitrisez vos dépenses de fonctionnement, qui sont d'ailleurs du même montant que l'an passé, en les diminuant notoirement de 5%, objectif assigné à vos services. »

Réponse de Natacha Bouchart : « Concernant les bases, les services fiscaux ne sont pas aussi réactifs que vous voulez bien le dire. » Et rien d'autre !

Jacky Hénin intervenait à son tour : « Que le temps passe vite. Nous voici déjà revenus à l'examen du budget primitif 2011.

De nouveau un moment fort, qui va permettre à chacun, au vu des chiffres que vous nous fournissez, de constater combien notre analyse était juste.

L'an dernier à la même époque, j'avais en préambule de mon propos : « Je l'avoue humblement, je n'avais pas vu que l'imposition globale serait plus proche de 20% que de 10% ».

Une réalité dont les familles calaisiennes, les petites et moyennes entreprises, les commerçants et artisans, parlent encore.

Chaque année vous faites le choix délibéré de taxer les Calaisiennes et les Calaisiens, là où du bon sens et de la réflexion permettrait d'alléger les difficultés.

Pour démontrer notre propos

nous faisons des propositions que chacun pourra retrouver dans les comptes rendus de conseil municipal, pour éviter d'agresser fiscalement un peu plus notre population.

En 2009 nous vous proposons de réduire le budget d'investissement de 7 à 10 millions d'euros, non par suppression mais par décalage, afin de pouvoir réduire de 2 100 000 euros le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Nous nous appuyons sur le simple fait que l'ensemble des investissements prévus ne sont jamais réalisés à 100%, pour de multiples raisons. Nous avançons même le chiffre de 25% d'investissements qui ne seraient pas réalisés.

Nous insistons fortement car en procédant de la sorte et uniquement avec cette opération, il n'était nul besoin de puiser dans la poche du contribuable.

Au total ce fut 35% de l'investissement qui ne se réalisa pas !

En 2010 nous vous proposons de nouveau de décaler une part de votre budget investissement et nous vous réaffirmons qu'il était impossible que la totalité du budget investissement soit réalisé.

Les chiffres que vous livrez au

(Suite p 2)

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

Désistement

La Voix du Nord a avancé cette semaine que si les socialistes sangattois n'avaient pas voté pour Jacky Hénin c'est tout simplement parce que celui-ci avait refusé de faire la même chose en 1989 à l'occasion des municipales sur cette localité. Probablement est-ce que le journaliste était trop jeune à l'époque pour savoir qu'en fait ce sont ces mêmes socialistes (au moins une partie d'entre eux) qui ont refusé de réaliser l'union avec la liste communiste qui avait réalisé 22% des suffrages exprimés. Un tel mépris avait amené la liste communiste à se maintenir. Par la suite, c'est dans l'union que la Gauche avait reconquis Sangatte. Cette réalité montre qu'il ne faut jamais mépriser ses partenaires en politique, que seul le rassemblement dans le respect peut servir nos populations.

Les verts, les goujats, la réalité

Beaucoup de nos lecteurs se sont interrogés sur les raisons qui avaient amené Francis Gest à insulter Jacky Hénin à la veille du second tour et à, en quelque sorte, orienter une partie de l'électorat écologiste vers une autre destination. Dans chaque mouvance politique, il existe ce que l'on appelle des radicaux. Des femmes et des hommes qui sont prêts à tout pour satisfaire leur propre intérêt (l'intérêt n'est pas que financier). C'est tellement vrai qu'à l'occasion des dernières élections municipales, les mêmes étaient allés rencontrer Natacha Bouchart, avant de rencontrer la Gauche et qu'à l'occasion de ces cantonales, ailleurs en France, ils ont choisi de se maintenir au second tour contre le candidat de Gauche arrivé en tête au premier tour. Difficile ensuite d'affirmer être vraiment à gauche...

Le saviez-vous ?

Régulièrement certaines d'entre vous nous demandent de leur envoyer tel ou tel numéro du Rusé qui manque à leur collection. Nous rappelons donc à tous nos fidèles lecteurs qu'ils peuvent retrouver TOUS les anciens numéros sur le blog du Rusé : <http://leruse.fr>

On le note

Le mardi 12 avril, le cinéma Alhambra organise une projection du film « Bienvenue à Gattaca » suivi d'un débat aimé par Jean-Claude Vitran (membre de la Ligue des Droits de l'Homme) sur la loi LOPPSI 2, projet de « loi d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure » contenant de nombreuses dispositions qui heurtent les principes démocratiques.

Budget 2011 : le scandale des impôts inutiles (suite)

public, confirment point par point notre vision. Ainsi le report d'investissements est-il plus fort encore en 2010 qu'en 2009, puisqu'il atteint la somme de presque 16 millions d'euros.

Année après année les chiffres renforcent l'idée que de nombreuses familles calaisiennes sont non seulement privées de services multiples, parce qu'on leur affirme qu'il n'y a pas d'argent, alors que chaque année les exercices sont excédentaires, mais qu'en plus aujourd'hui ces familles ont la certitude d'avoir été matraquées fiscalement pour rien.

- Budget supplémentaire 2008, un solde positif en provenance de l'exercice précédent (2007) de, excusez du peu, 5 700 00 €.

- Budget 2009 près de 7 Millions d'€ en provenance du budget 2008.

- Budget 2010, presque 14 millions d'euros.

- Budget 2011 la modique somme de 15 655 000 euros.

A crier au loup pour vous faire plaisir et pas parce qu'il y avait danger réel, vous vous êtes discréditée !

Concernant directement le budget 2011, nous nous sommes longuement interrogés sur la nécessité de faire des propositions par trop détaillées. A quoi cela peut-il bien servir quand la surdité atteint un tel niveau ?

Par contre, nous ne laisserons pas les Calaisiennes et les Calaisiens sans autres perspectives que les vôtres.

Nos propositions seront simples et vigoureuses :

- Remise en cause de votre budget investissement, et établissement d'un budget sincère avec notamment le décalage d'opérations pour tenir compte de la réalité.
- Tenant compte de la réduction du budget investissement, réaffectation d'une part importante des excédents de fonctionnement 2010, (10 millions d'euros), au budget fonctionnement

- Examen rigoureux de toutes les dépenses engagées et prévues, élimination des dépenses inutiles ou abusives, et réaffectation aux services de la collectivité et aux associations calaisiennes des moyens leur permettant de remplir leurs missions au service du public

- La démonstration ayant été faite d'une imposition abusive de la population, nous proposons: **une réduction d'impôts de 20%.**

Nous ne pensons pas qu'il soit bien nécessaire d'émettre davantage de remarques.

Faute d'être entendus nous voterons contre vo-



tre budget, un budget flagrant d'inexactitudes, d'incertitudes, d'inégalités. »

Charles François quant à lui s'interrogeait sur le report de 15 millions et se demandait s'il ne s'expliquait pas par une mauvaise appréciation des dépenses à réaliser.

Réponses de Natacha Bouchart : « M. François, non, on ne s'est pas trompés, mais on a eu une gestion plus rigoureuse que nos prédécesseurs, on a eu des recettes (oui, les impôts des Calaisiens qui ont augmenté de + 20 % NDLR) c'est ce qui donne cet excédent important.

Mais il y a aussi des dettes. En 99, la dette s'élevait à 73 millions d'euros. A peine 10 ans après il (Jacky Hénin NDLR) a endetté la ville de 25 millions d'euros. Ça fait un endettement fiscal de

plus de 700 euros (pourtant Hénin gérait sans augmenter les impôts des Calaisiens...). Nous mettons en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus. Il y a 53 % des Calaisiens qui ont adopté ce programme municipal (et combien qui le regrettent depuis ?) et nous nous représenterons devant eux. »

Patrick Allemand : « Pouvez-vous nous faire parvenir l'état CERFA qui fixe le montant des bases ? »

Natacha Bouchart : « Vous avez fait ça pendant 20 ans. C'était pire à vote époque puisque vous votiez en décembre donc vous naviguiez à l'aveugle et faisiez un budget supplémentaire. »

Jacky Hénin : « C'est faux... »

Patrick Allemand : « Je voudrais connaître les bases. »

Natacha Bouchart qui ne comprend décidément pas la question préfère faire appelle à Mme Lavier, responsable du service comptabilité : « Les bases estimées sont indiquées dans le document. » Oui, mais pas les bases de l'Etat qui manifestement sont classées secret défense...

On n'en saura pas plus, le vote a lieu. L'opposition votera contre.

Ce qu'il est intéressant de bien comprendre, c'est que manifestement Natacha Bouchart a d'énormes difficultés à comprendre ce qu'on lui explique dès qu'il s'agit de gestion. Si la ville de Calais établissait, antérieurement, son budget en décembre, c'est tout simplement parce qu'en agissant de la sorte les services pouvaient lancer les opérations pour l'année. Le budget supplémentaire, en apportant les restes à réaliser de l'année précédente et les augmentations des bases, venait quant à lui compléter les dossiers déjà lancés, renforcer les besoins de certains services... En permanence madame Bouchart (et son équipe) prétend qu'elle gère bien, mais il est facile de bien gérer en prenant dans le porte-monnaie des Calaisiens. Une imposition inutile puisque qu'il restera, on l'a vu : 16 millions d'euros.

Le Channel : un outil superbe qui mérite davantage...

La délibération C1 relative à l'attribution d'une subvention au titre de la compensation de service public (dans le cadre de la Délégation de service public) d'une hauteur de 800 000 € au Channel* a permis à Antoine Deguines de se démarquer une nouvelle fois de la majorité municipale en réaffirmant son soutien à la scène nationale, suivi par Jacky Hénin qui déclarait : « Je me réjouis que des milliers de personnes soient venues à Calais assister de visu au réveil de l'araignée. De Calais, de France et de l'étranger on est venu assister à ces magnifiques fêtes. Qu'il nous soit permis de féliciter l'équipe du Channel et de La Machine. Nous voulons insister très fortement sur l'image que le Channel donne de la ville de Calais grâce

à des passages sur TF1, des articles dans Télérama, Libération..... Nous voulons encore insister avec force sur la nécessité de voir l'agglomération calaisienne s'impliquer davantage sur le terrain de la culture et cela le plus rapidement possible. Nous sommes également pour le renforcement du travail partenarial : agglomération, Région, Département, Etat. Au moment où l'on annonce la disparition du Festival de la Côte d'Opale, le Channel pourrait reprendre le flambeau et démontrer qu'il est bien ce lieu unique. »

Réponse de Natacha Bouchart : « Pour une fois nous sommes tous d'accord pour dire que ce qui s'est passé était remarquable et nous sommes tous conscients que le Channel représente une image très forte

de la ville. Il n'empêche (on se disait aussi...), malgré ce beau spectacle, il y a des contraintes budgétaires que tout le monde connaît. La DSP est engagée jusque fin 2012 nous avons tout 2011 pour repenser les choses et voir comment la DSP sera renouvelée. Il y a ce souci de penser au contribuable calaisien qui paie (le contribuable calaisien et fidèle du Channel sera content d'apprendre que ses impôts auront permis à la ville d'engranger 16 millions d'euros mais que cet argent ne peut pas servir au Channel...) Je suis favorable à un tarif calaisien et un tarif extérieur. Il faut prendre ça avec beaucoup de recul, dans un an on verra si la DSP est appliquée dans les règles. Si cet équipement apparaissait un jour (Natacha Bou-

chart ne finit pas sa phrase... Pas toujours très cohérente...) car les locaux appartiennent à la ville de Calais donc la ville ne peut pas tout payer... »

*Les débats autour du Channel ont donné lieu à un article dans *La Voix du Nord* du 1er avril. En revanche ne cherchez pas dans le *Nord Littoral*, vous ne trouverez rien. C'est vrai que c'était très embêtant pour la « ligne éditoriale » de l'organe de propagande de Natacha : ils auraient été obligés d'écrire que Jacky Hénin a défendu le Channel pendant que Natacha Bouchart continuait de déclarer : c'est bien mais on peut pas donner plus... Du coup dans ces cas-là il vaut mieux faire semblant de ne rien entendre... Et tant pis si les lecteurs ne sont pas informés... après tout ils n'ont qu'à lire *La Voix du Nord*.

Conseil municipal : Vous n'y étiez pas ? Vous avez raté ça...

Comme à chaque fois à l'issue du conseil municipal, nous vous livrons les meilleurs morceaux, les réponses de Natacha Bouchart, les interventions de l'opposition dont la presse ne parlera pas...

- Concernant la délib' A1 visant à permettre à la CAC de prendre la compétence « aménagement numérique du territoire et mise en œuvre d'infrastructures de communications électroniques », Charles François demandait : « s'agit-il d'arriver dans chaque foyer avec la fibre optique ? Les travaux seront-ils faits par l'aglo ou par concession de service public ? » Natacha Bouchart répondait : « On peut se féliciter ce soir qu'il y ait une décision dans ce sens car c'est un frein pour attirer les entreprises. On aurait pu le faire il y a 3 mois mais nous avons eu beaucoup de mal, auprès de certaines personnes qui étaient responsables à la ville, pour obtenir les infos dont nous avons besoin, c'est pour ça qu'on a perdu du temps. » (sic ! voilà une mise en cause directe qui risque de faire plaisir aux cadres concernés...) Philippe Blet intervenait à son tour : « La CAC sera maître d'ouvrage. C'est aussi une stratégie pour que tout le territoire soit couvert. » Charles François revenait à la charge : « Et pour la gestion ? » Philippe Blet : « Dans l'immédiat, la CAC est propriétaire, ensuite on pourra imaginer une concession. »

- Concernant la délibération Jeunesse 5, destinée à permettre au maire de signer une convention de partenariat avec

le club de foot de Valenciennes pour emmener de jeunes Calaisiens visiter les installations du club professionnel (voir brève « Rouge » ci-contre), Jacky Hénin intervenait : « Dans le contrat de développement durable qui lie la CAC et le conseil général, les communes peuvent faire valoir des projets. Vue la dimension sociale du projet en question, nul doute que cette action menée avec le centre de formation La Gaillette du RC Lens aurait eu toutes les chances d'être subventionnée, malgré tout le respect que l'on peut avoir pour Valenciennes. » Réponse de Maïté Friscourt, rapporteur : « Il y avait déjà un partenariat avec Valenciennes et ils étaient très enthousiastes à l'idée d'accueillir des Calaisiens, mais pourquoi pas l'ouvrir à d'autres clubs de foot et d'autres sports ? »

- Concernant la traditionnelle délibération Enseignement 1 visant à accorder une participation financière aux élèves fréquentant le public comme le privé, c'est Patrick Cambraye qui intervenait au nom de son groupe : « cette délibération mélangeant public et privé ne nous permet pas d'exprimer notre opinion. (...) L'argent public doit aller à la chose publique. Je propose donc aux élus MSDC et aux autres défenseurs de la laïcité de s'abstenir. » Les 8 membres de son groupe se sont abstenus. Un geste « fort » dans cette majorité dont l'entente est so-disant parfaite mais dont vous ne trouverez aucun écho dans la

presse... Politiquement incorrect sans doute...

- Concernant la délib' T3 relative à un avenant sur la 2^e tranche de travaux pour la rénovation du chœur et de la Chapelle de la vierge de l'église Notre-Dame, Jacky Hénin relevait que « le lot n°5 est en augmentation de 52,68 %. La légalité de cet avenant est douteuse car cela bouleverse l'économie de ce lot. Ça laisse supposer soit qu'on a mal évalué, soit qu'on a sous-évalué pour favoriser une entreprise. »

Natacha Bouchart : « Je ne répondrai pas car ce sont vos propos de mettre en doute le choix d'une entreprise. » Jacky Hénin : « Absolument pas ! » Natacha Bouchart : « Nous n'avons favorisé aucune entreprise. » Emmanuel Agius reprenait alors la parole : « Il y a toujours des imprévus, ce que vous ne pouvez pas savoir puisque vous ne les avez pas fait (les travaux NDLR). » Jacky Hénin rétorquait alors : « C'est nous qui avons obtenu les crédits. » Agius : « Euh oui.... Vous n'avez qu'à entrer ans l'église, mais vous le faites pas... » Natacha Bouchart : « Ces budgets, c'est nous qui les avons inscrits, c'est nous qui les avons budgétés. » Jacky Hénin : « 95% des budgets, c'est nous qui les avons obtenus. » Natacha Bouchart : « Cette église aurait dû être rénovée depuis longtemps si vous acceptiez d'entrer dans une église comme le dit M. Agius... » Avec la majorité municipale, ça vole haut... C'est ça quand on est à court d'arguments...

Ça m'gratte

Rouge

En votant la délibération visant à permettre d'envoyer des petits Calaisiens visiter les installations du club de Valenciennes, Natacha Bouchart ignorait sûrement que les joueurs évoluent en... rouge... Sinon elle y aurait sûrement réfléchi à deux fois, elle qui honni cette couleur...

Copinerie ?

Pourquoi Valenciennes et pourquoi pas le RC Lens par exemple qui se trouve dans le même département que le nôtre, se situe beaucoup mois loin, dont l'équipe première évolue elle-aussi au plus haut niveau et qui possède également une école de formation reconnue ? Peut-être est-ce simplement une histoire de « copinerie » ? Le président du VAFC n'est autre que Francis Decourrière, lui-même père de Valérie Létard, adjointe au maire (UMP) de Valenciennes et... sénatrice... De là à y voir une tactique de la part de Natacha Bouchart pour se faire bien voir en vue des élections sénatoriales* de septembre prochain... Il n'y a qu'un pas...

*Ce sont les grands électeurs (maires, députés, adjoints, conseillers généraux et régionaux...) qui élisent les sénateurs.

La phrase

« Nous avons créé un climat de confiance avec le personnel municipal et il y a une estime réciproque. » La preuve ? « Quand nous croisons en ville du personnel municipal, nous nous saluons. » De Philippe Mignonnet dans *La Voix du Nord* du 31 mars. Mais non Phiphi, tu confonds, ça, c'est juste de la politesse. En même temps on comprend qu'il n'ait pas l'habitude : du côté de Natacha Bouchart c'est mépris maximum et grimace de circonstance... Alors forcément des gens polis, ça déstabilise...

Mignonnet n'avale pas la défaite

Mais qu'a donc fumé Philippe Mignonnet ? C'est la question qu'on s'est posée à la lecture du coup de colère qu'il a piqué dans la presse cette semaine : « On a eu droit au disque rayé de l'International repris en boucle par les hommes de Jacky Hénin, ce qui démontre un fois de plus qu'il est un homme du passé. » « Ce qui est moins acceptable, ce sont les injures proférées, notamment contre Natacha Bouchart. Jacky Hénin suggérait à ses troupes de tenir des propos déplacés*. » (...) Selon lui, Jacky Hénin « se comporte comme un dictateur. (Si, si on vous assure, il a dit ça ! *La Voix du Nord* du 31 mars). Il sème le trouble pour ne pas dire la terreur. Mais Jacky Hénin oublie que le communisme est totalement dépassé. Il suffit de regarder en Chine. » Alors là, l'argument qui tue ! La Chine ! Trop fort ce Phiphi ! Vraiment il sait toucher là où

ça fait mal ! Non, on déconne, mais venant de quelqu'un qui n'a aucune culture, on ne pouvait pas s'attendre à autre chose : la seule solution c'est de tenter de faire peur avec l'image du dictateur trotskiste assoiffé de sang... Trop drôle !

* Moralité : Quand il était maire ils (Bouchart and Co) l'accusaient déjà (à chaque fois qu'ils perdaient un élection) de menacer les gens et même que si les employés municipaux obéissaient à ses « ordres », c'était juste par peur de perdre leur job. Aujourd'hui il n'est plus maire, mais on entend la même chanson ; il menace toujours les gens, il fait régner la terreur (Bouuuuh !) sans doute parce que tel le père fouettard, c'est le goulag qui attend les récalcitrants : « Si tu chantes pas l'Internationale, je t'envoie au fin fond de la Russie moi ! » Les militants en tremblent encore !

Le dessin

Tout est dans la façon de dire les choses... Notre dessinateur Babouse l'a bien compris...

